

Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre message et vous en remercie. Je me permets de vous apporter quelques éléments.

Tout d'abord, je tiens à vous confirmer mon plein engagement en faveur d'une vision ambitieuse de l'écologie. En effet, dès le début de mon premier mandat, j'ai eu à cœur de faire de la transition écologique des mobilités une priorité, notamment en tant que responsable de texte pour l'examen de la Loi d'Orientation des Mobilités. À ce titre, j'ai pu porter des mesures fortes comme la nécessité de rouvrir les "petites lignes ferroviaires" afin d'offrir une alternative à la voiture pour les trajets du quotidien mais également le développement de solutions alternatives au transport de marchandises par la route avec le développement du fret ferroviaire. Dans cette même loi, certaines compétences telles que la limitation de vitesse sur les routes nationales ont été transférées au département. Ainsi, les départements, après avis de la Commission départementale de la sécurité routière, peuvent revenir aux 90Km/h.

Avec la loi climat et résilience, l'écologie est entrée dans notre quotidien avec notamment l'élargissement de la prime à la conversion pour l'achat d'un vélo à assistance électrique jusqu'à 1500 euros afin de remplacer un véhicule polluant.

Je continue de porter cette vision ambitieuse de l'écologie à la tête de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Ensuite, concernant la limitation de vitesse à 110km/h, dans le cadre du plan de sobriété énergétique présenté au mois d'octobre 2022, nous avons acté la limitation à 110 km/h sur autoroute et 100 km/h sur voie rapide pour les agents de la fonction publique utilisant leur véhicule de service lors de trajets professionnels non urgents. 2 millions et demi de fonctionnaires sont concernés. Ainsi, réduire de 20 km/h sa vitesse sur autoroute permet de réduire ses émissions de CO2 de 25%.

Aussi, soyez assuré de mon plein investissement dans la poursuite de mon engagement afin d'opérer un véritable tournant dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Je reste à votre disposition,

Bien cordialement,

Jean-Marc Zulesi